Centre artisanal des Noirettes à Genève : architectes Honegger Frères, Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **49 (1962)**

Heft 8: **Bauten für Verwaltung und Geschäft**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-38457

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Centre artisanal des Noirettes à Genève

1

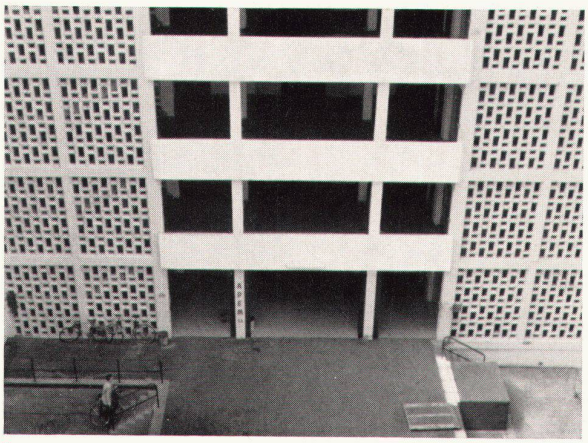

2

1
Vue générale
Gesamtansicht
Assembly view

2
Vue de la cour intérieure
Ansicht Innenhof
View of patio

3
Coupe 1 : 500
Schnitt
Cross-section

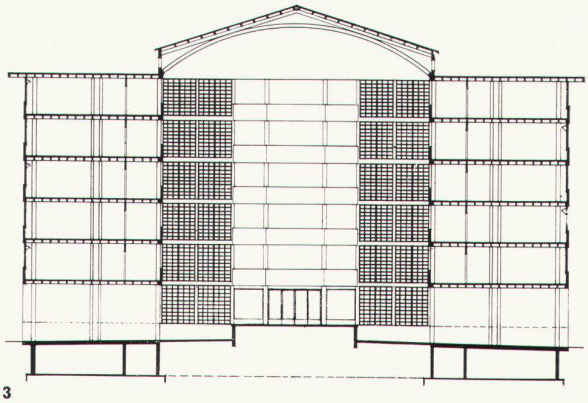

3

Architectes: Honegger Frères, Genève

L'immeuble artisanal des Noirettes comporte 161 locaux artisanaux ou commerciaux à loyers modérés, et 36 locaux ou caves en sous-sol. Il est construit en fonction de la loi dite des «70 millions» qui permet de bénéficier, dans le cadre de prêts hypothécaires garantis par l'Etat de Genève, et grâce à une subvention annuelle de ce dernier, d'une diminution des intérêts dus aux capitaux empruntés et aussi d'exonérations fiscales. De plus, la coopérative «Arcoop» bénéficie d'une autre aide de l'Etat de Genève, sous forme de mise à disposition en droit de superficie des terrains sur lesquels est sis le bâtiment. Grâce à cette aide de l'Etat de Genève, et grâce aussi à la conception de la construction, la coopérative «Arcoop» peut offrir à ses membres, choisis de préférence parmi les artisans obligés de quitter leurs anciens locaux en raison du développement de la ville et des exigences de l'urbanisme, des locaux bien adaptés à leur activité, à des prix de location compatibles avec leurs moyens.

Le bâtiment comporte cinq étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. De forme rectangulaire, il a plus de 52 m de long sur près de 40 m de large, avec une grande cour vitrée intérieure. Il est construit en béton armé, avec piliers et dalles formant un ensemble monolithe. Les dalles, en caissons de béton délimitant un réseau croisé de poutres armées, sont calculées pour une surcharge de 500 kg/m². Sur les façades extérieures, les locaux artisanaux, au nombre de trente par étage, s'éclairent par de larges baies vitrées. Une galerie sur cour dessert tous les locaux. Trois escaliers, dont un de 2 m de largeur, deux ascenseurs et un monte-charge prévu pour 2,5 t assurent les circulations verticales.

Au rez-de-chaussée, un quai de manutention accessible à hauteur de pont par huit camions simultanément est situé dans la cour intérieure, abritée par une toiture vitrée en Scobalite. Ce quai permet le chargement et le déchargement des marchandises et machines et dessert directement le monte-charge et les escaliers. Divers services généraux sont situés au rez-de-chaussée, notamment le bureau d'administration de la coopérative et le bureau du surveillant. Un café-restaurant «snack-bar», et un petit atelier avec station service (débit d'essence) complètent ces services généraux. La chaussée privée qui entoure le bâtiment comporte des emplacements de parking, ainsi qu'un abri à vélos et scooters.

Les cellules (ateliers) sont de deux types, soit: cellule normale d'environ 30 m²; et cellule d'angle d'environ 80 m². Elles comportent une finition simple: sol béton, murs et cloisons enduits au ciment, piliers et plafonds en béton brut. Chaque cellule est équipée: d'une arrivée du courant électrique, avec tableau pour compteur lumière et possibilité de pose de compteur force ou compteur tarif mixte, ainsi que trois lampes; d'un T d'attente pour l'amenée du gaz devant l'entrée; d'une boîte de passage pour le raccordement du téléphone; d'une alimentation d'eau, sur compteur général, ainsi qu'un W.-C. et un lavabo.

La construction est prévue pour permettre les agencements et installations désirables dans chaque cas, à la charge des preneurs. Les cellules peuvent être également groupées à la demande pour les utilisateurs ayant besoin de surfaces plus considérables. Le chauffage est assuré par une installation générale par radiateurs.

Photos: Appia et Bouverat, Genève